



**AU PAYS DE SALM
DIMANCHE 25 FEVRIER 2001**

Siège social :
MAISON DES ASSOCIATIONS
34, rue des Héros
67610 LA WANTZENAU

Tél. & Fax : 03.88.96.22.44

Mario et Florence vous proposent une randonnée dans les Hautes-Vosges gréseuses.

Les Vosges gréseuses s'étendent entre la vallée de la Bruche, au sud, et la frontière allemande, au nord, au-delà de laquelle elles se prolongent par la Pfälzerwald.

Si le terme de «montagne» peut paraître déplacé au nord de Saverne, il est de rigueur au sud, où les crêtes des Hautes-Vosges gréseuses dominent la vallée de la Bruche et le pays de Dabo avec des altitudes dépassant les 1000m (Donon 1008, Rocher de Mutzig 1010, Schneeberg 960).

Ces crêtes affleurent ou dépassent les 900m sur une trentaine de km.

Itinéraire : La randonnée proposée vous emmènera de Framont (450m) au col du Prayé (785m). Par le sentier des douaniers nous longerons la crête des Hautes-Chaumes en passant par la Tête de Bipierre (906m), la Tête de Blanches-Roches (900m). Au bout de 4km environ nous aborderons le retour en passant par la Chatte-Pendue (899m) et de là commencera la descente vers la maison forestière de Salm (600m), terme de notre randonnée.

Si l'enneigement le permet, la sortie s'effectuera en raquettes. Dans ce cas les raquettes seront mises à votre disposition par le club.

Temps de marche : environ 5h sans les arrêts.
 environ 6h30 à 7h si la sortie se fait en raquettes.

Dénivelé total: environ ↗ 650m

Observation : Repas tiré du sac - prévoyez des boissons chaudes

Equipement : vêtements de saison - si la sortie se fait en raquettes munissez-vous d'une paire de bâtons de marche ou de ski et guêtres.

Difficulté : pas de difficulté, mais bonne condition physique en cas de neige.

Départ : 7h30 heures devant la Maison des Associations

Retour : début de soirée.

Délai d'inscription : Merci de respecter la date du 20 février

PRIX : comprenant le transport et la mise à disposition des raquettes.



MEMBRE(S)	: 60,00 F
NON MEMBRE(S)	: 90,00 F
JEUNES - 16 ANS	: 40,00 F



Renseignements et inscription : Au siège du Club -Permanence le vendredi soir à partir de 20h00. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Mario et Florence ☎ 03 88 96 61 22

✂

Sortie « LE PAYS DE SALM » - dimanche 25 février 2001
 Bulletin de participation à RENVoyer ACCOMPAGNE DU REGLEMENT POUR LE 20 février 2001

Nom : Prénom.....

Nombre de personnes :

..... MEMBRE(S) à 60,00 F =
NON MEMBRE(S) à 90,00 F =
JEUNE(S) à 40,00F =

Paiement defrancs effectué par (entourez votre choix) : Chèque Espèce

ASSOCIATION INSCRITE AU TRIBUNAL D'INSTANCE DE BRUMATH SOUS LE N° 654 VOLUME XII
 Compte bancaire : CMDP La Wantzenau n° 151 670 40